

**COMPTE RENDU** de la réunion du Comité sur la circulation et le stationnement tenue le 18 août 2015 à 9h30 à laquelle les personnes suivantes étaient :

Présentes :

Membres :  
Céline Forget  
Jacqueline Gremaud  
Hadi Hakim  
Marie-Josée Nobert  
Edison Ramirez  
Stéphane Robitaille (*SIM*)

Invités :  
Pierre Claveau (*SPVM, PDQ 24*)  
André D. Desjardins  
Sophie Laberge  
Stéphane Rodrigue (*SPVM, PDQ 24*)  
Sylvain Sauvageau (*SPVM*)

Absente :

Julie Bouchard (*SPVM, PDQ 24*)

---

La réunion débute à 9h45.

---

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

---

- a) Adoption de l'ordre du jour
- Les membres recommandent l'adoption de l'ordre du jour.

---

### **2. Suivi des dossiers**

---

- a) Demande relative à la circulation dans la courbe sur l'avenue du Manoir
- Les membres du Comité recommandent qu'un tréteau soit installé dans la courbe au centre de la chaussée où la largeur est la plus grande.
- b) Demande relative à la vitesse sur les avenues Outremont et Ducharme près de la piscine J. F. Kennedy
- Les membres du Comité constatent que les relevés de la circulation effectués ne permettent pas de conclure à un constat de vitesse excessive.
- c) Demande relative à la révision du nombre de cases sur rue réservées aux détenteurs de vignettes du secteur n<sup>o</sup>1
- Les membres du Comité recommandent que la zone de stationnement réservée aux détenteurs de vignettes du secteur n<sup>o</sup>1 soient réduite puisqu'elle est significativement sous-utilisée, mais ce uniquement lorsque les observations prévues sur le boulevard Mont-Royal et l'avenue Maplewood seront terminées.

---

### **3. Nouveau dossier**

---

- a) Demande relative à l'implantation de feux de circulation sur l'avenue Van Horne à l'intersection de l'avenue Champagneur
- Les membres du Comité ne recommandent pas la demande d'implantation des feux de circulation à cette intersection puisqu'elle va à l'encontre des *Normes de la Signalisation Routière* établies par le *Ministère des Transports du Québec*. Le service de police ne dénote pas un nombre élevé d'accidents à cette intersection. Des travaux majeurs d'infrastructure sont prévus par la Ville centre dans les prochaines années sur cette avenue artérielle, de même qu'une révision et une mise aux normes des feux de circulation. L'Arrondissement suivra ce dossier de restructuration.

- b) Demande relative à l'implantation de mesures d'atténuation de la circulation sur le boulevard Saint-Joseph
- Les membres du Comité recommandent :
    - qu'un relevé de la circulation soit réalisé lorsque les travaux seront terminés sur le boulevard Saint-Joseph ;
    - que du mobilier urbain permettant l'installation d'enseignes indiquant l'arrêt obligatoire soient installés au centre de la chaussée sur le boulevard Saint-Joseph à l'intersection de l'avenue Querbes ;
    - qu'une surveillance policière soit réalisée suite à ces installations.
  - Les membres du Comité rappellent qu'une demande a été produite auprès du Chef de division - sécurité et aménagement du réseau artériel de la Direction des transports quant à l'évaluation de la convivialité des mouvements en direction nord-sud des piétons et des automobilistes tout au long du boulevard Saint-Joseph et plus particulièrement à l'intersection de l'avenue Querbes suite à la recommandation des membres du Comité en date du 14 avril 2015.

## 4. Discussion

---

- a) Présentation de monsieur Sylvain Sauvageau, Chef de section des applications des règlements du stationnement SARS pour la *SPVM*
- Monsieur Sauvageau présente les grandes lignes envisagées pour l'application du règlement de stationnement à partir de septembre 2015 par le *SPVM*. La Ville centre ayant retiré cette responsabilité aux arrondissements, les agents du *SPVM* prendront la relève du service de la Sécurité publique d'Outremont dans cette sphère d'activité.
- b) Diffusion de la nouvelle limite de vitesse établie à 30 km/h
- Les membres du Comité recommandent qu'un des grands panneaux en bois servant à faire la promotion de la nouvelle limite de vitesse de 30 km/h soit repositionné au pied du viaduc Rockland à l'entrée de l'Arrondissement tel qu'initialement. Les membres du Comité sont également informés qu'une trentaine de panneaux faisant la promotion du 30 km/h seront installés aux lampadaires à travers l'Arrondissement.
- c) Sécurité aux intersections en T
- Les membres du Comité recommandent que ce point soit reporté à la prochaine réunion.
- c) Réalisation d'analyses de sécurité par la Ville centre à certaines intersections de l'avenue Van Horne
- Les membres du Comité sont informés que le Bureau de la sécurité et des déplacements de la Direction des transports testera une nouvelle technologie pour réaliser des analyses de sécurité sur l'avenue Van Horne et les intersections ci-dessous ont été ciblées pour ce test.
    - avenue Pratt
    - avenue Hartland
    - avenue / boulevard Dollard
    - avenue Stuart
    - avenue Wiseman
    - avenue du Parc

La réunion prend fin à 11h45

La prochaine réunion est prévue le 15 septembre 2015 à 9h30.